



Suspension permis de conduire

Par **Nine789**, le **16/06/2010** à **14:09**

Bonjour,

Suite à un contrôle d'alcoolémie en janvier 2008, j'ai eu une suspension de 3 mois. J'ai donc passé en avril 2008 une visite médicale pour récupérer mon permis. Cependant, il n'était valable qu'un an. D'ou en avril 2009, 2e visite médicale où j'ai récupéré mon permis définitivement.

Cependant, à ce jour (06/2010), je n'ai reçu aucune amende, aucune convocation.

Est-ce normal? que dois-je faire?

Jusqu'à quelle date pourrais-je être convoquée ou recevoir une ordonnance pénale?

Merci

Nine